



## RÈGLEMENTS DU TOURNOI

Les règlements de Ringuette Québec (chapitre 5 du guide d'opération) seront appliqués pendant le tournoi en plus des règlements cités ci-dessous:

- 1) Le style de jeu sera de type "any-three-in". Toutefois, le style de jeu "sans zone" s'appliquera aux équipes des catégories U8 Bunnies/Moustiques C, U10 Novice B et C.
- 2) Les équipes doivent être à l'aréna au moins soixante (60) minutes avant leurs parties pour s'enregistrer. (30 minutes pour le premier match du matin). Les entraîneurs devront signer la feuille du match trente (30) minutes avant la partie.
- 3) Les entraîneurs doivent avoir en leur possession, leur carte d'identification d'entraîneur. Les équipes du Québec doivent présenter les cartes des joueuses de RQ. Les équipes de l'extérieur du Québec doivent présenter une preuve d'identification équivalente (TRF). Les parents doivent avoir en leur possession le numéro d'assurance médicale (OHIP) de leur (s) fille (s) à tous les matchs.
- 4) Toutes les parties de la ronde préliminaire et demi-finale consisteront en deux (2) périodes chronométrées de treize (13) minutes. Dans l'éventualité de retard ou au besoin, le comité organisateur pourrait décider de ne pas faire nettoyer la glace entre les parties. Les finales consisteront en deux (2) périodes chronométrées de quinze (15) minutes.
- 5) Toutes les parties seront jouées avec le chronomètre de tir (shot clock) à l'exception des catégories Novice B et C.
- 6) Aussitôt qu'un écart de 7 buts est atteint lors d'une partie, le reste de celle-ci est jouée en temps continu, peu importe le temps qu'il reste à écouler à la partie. Il est inutile pour l'équipe gagnante de continuer à compter des buts puisque le maximum de buts d'écart comptabiliser pour le classement final est de 7 buts maximum (voir RQ 3.3.04.03).
- 7) Lorsque deux équipes qui se rencontrent ont des chandails de couleurs similaires, les joueuses de l'équipe qui visite (tel que mentionné sur la cédule-maîtresse du tournoi) devront changer leur chandails.
- 8) Un maximum de cinq (5) personnes et un minimum de deux (2) (entraîneurs, gérants, soigneurs et assistants) devront être derrière le banc des joueuses en tout temps. Une de celles-ci devra être une femme âgée de 16 ans et plus, mais ne peut être une joueuse de l'équipe (pour les catégories d'âge mineures).
- 9) Les équipes doivent être prêtes à jouer dix (10) minutes avant le début de la partie. Dans l'éventualité où une équipe ne peut commencer la partie en-deçà de 10 minutes du temps cédulé, la partie pourrait être considérée comme « perdue par défaut » par le comité organisateur du tournoi.
- 10) Le pointage alloué aux parties du tournoi à la ronde sera le suivant: victoire : deux (2) points, partie nulle : un (1) point et défaite : aucun (0) point Pour une partie gagnée par défaut, 7 buts seront inscrits sur la feuille de pointage pour l'équipe gagnante et aucun pour l'équipe perdante.



# BEAGONSFIELD KIRKLAND Ringuette Association

- 11) Si nous devons annuler une partie à cause d'une tempête de neige ou pour tout autre raison majeure, nous tenterons de la recéduler dans la mesure du possible. Par contre, si nous sommes dans l'impossibilité de recéduler une partie, chaque équipe se verra attribuer un (1) point au classement ainsi qu'un (1) but compté.
- 12) La formule « Tournoi à la ronde » ou « Tournoi à la ronde inter-division » sera utilisée pour toutes les divisions. Les deux (2) équipes ayant obtenues le plus grand nombre de points dans leur poule, suite aux parties préliminaires, participeront à la finale de leur catégorie. Dans une division à 5 équipes, une des équipes joue 4 matchs pour balancer la cédule, leur premier de ces matchs compte seulement pour l'équipe adverse.
- 13) Les règles pour déterminer le classement des équipes seront celles préconisées par Ringuette Québec.

*Lorsque deux (2) équipes ou plus ont accumulé le même nombre de points après la ronde éliminatoire, la façon de déterminer le classement des équipes, à l'aide de la « marque officielle » des parties, est la suivante.*

- i) C'est l'équipe ayant remporter tous ses matchs contre les autres équipes à égalité qui sera la mieux classée ; (juil. 2019)
- ii) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant remporté le plus de matchs, lors des parties jouées entre les équipes à égalité, qui sera la mieux classée ;
- iii) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant la meilleure différence entre les buts marqués et encaissés, lors des parties jouées entre les équipes à égalité, qui sera la mieux classée ;
- iv) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant accordée le moins de buts, lors des parties jouées entre les équipes à égalité, qui sera la mieux classée ;
- v) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant remporté le plus de parties, lors de toutes les parties jouées, qui sera la mieux classée. (Juillet 2023)
- vi) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant la meilleure différence entre les buts marqués et encaissés, lors de toutes les parties jouées, qui sera la mieux classée ;
- vii) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant accordé le moins de buts, lors de toutes les parties jouées, qui sera la mieux classée ;
- viii) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant compté le but le plus tôt, lors de toutes les parties jouées entre les équipes à égalité, qui sera la mieux classée ;
- ix) Si l'égalité persiste, c'est l'équipe ayant compté le but le plus tôt, lors de toutes les parties jouées, qui sera la mieux classée.



# BEAGONSFIELD KIRKLAND Ringuette Association

## Remarques importantes

- a) Cette procédure de classement des équipes doit être suivie l'une après l'autre, dans l'ordre, jusqu'à ce que l'égalité soit brisée. Dès qu'une (1) équipe est éliminée de l'égalité, on recommence la procédure à l'alinéa (i).
  - b) Dans la plupart des cas, cette procédure permettra de déterminer l'équipe la MIEUX CLASSÉE. Toutefois, dans certains cas, cette procédure déterminera l'équipe la MOINS BIEN CLASSÉE parmi les équipes à égalité, on élimine alors cette équipe avant de recommencer la procédure entre les équipes les mieux classées qui demeurent à égalité
- 14) Pour briser l'égalité lors d'une partie de finale, les deux (2) équipes joueront une période de prolongation chronométrée de cinq (5) minutes. La victoire ira à la première équipe à compter un but lors de cette période de prolongation. Si l'égalité persiste après la période prolongation, le format « fusillade » sera utilisé pour déterminer l'équipe gagnante. Une semi finale n'a pas de période de prolongation mais va en 'fusillade' après les deux périodes réglementaires.
- 15) Si une pénalité de match ou de mauvaise conduite est attribuée à une personne, cette dernière sera expulsée pour la balance de la partie. Des punitions additionnelles pourront être appuyées selon la section 6 des règlements de Ringuette Québec.
- 16) Tous les officiels majeurs sont désignés par le comité des arbitres du Lac St-Louis. Toutes les décisions des arbitres sont incontestables. Aucun protêt ne peut être logé dans le déroulement d'une partie ou du tournoi.